

Cabinet Dentaire de Dommartin

1799 Route des bois – 69380 DOMMARTIN

Téléphone : 04.78.43.50.41

Mail : cab.dent.dommartin@gmail.com



Précautions post-opératoires implantologie

Vous venez de subir une intervention chirurgicale qui a nécessité une voie d'abord endobuccale. Il deviendra donc prudent de respecter quelques règles d'hygiène post-opératoire durant les 8 jours qui suivront le geste.

1- La douleur :

Elle peut être intense les deux premiers jours qui suivent l'intervention, mais l'ordonnance prescrite est suffisante pour la contrôler. La persistance ou l'augmentation des phénomènes douloureux au-delà du quatrième jour doit faire rechercher une complication (alvéolite possible après extraction dentaire). Il faut alors prendre contact avec le cabinet.

2- La cicatrisation :

Un saignement discret qui teinte de rouge la salive est normal le premier jour. Eviter de rincer, ceci augmenterait le saignement. Si le saignement est persistant, comprimez l'endroit qui saigne avec une compresse sèche sans interruption pendant 15 minutes. Renouvelez cette opération 2 à 3 fois si nécessaire. Les fils de sutures se résorbent spontanément en une quinzaine de jours, quelques fois plus.

3- L'oedème :

Celui-ci peut être important, mais il ne doit pas faire l'objet d'inquiétude. Vous pouvez cependant atténuer le gonflement par l'application de glace sur les joues ou en regard de la zone opérée (glaçons dans un sac plastique enveloppé d'un linge). La position demi-assise durant la première nuit limitera considérablement la constitution de l'oedème. Evitez également la chaleur, pas de repas chaud ou de boisson chaude, ni de bain de soleil.

4- Prévention des hémorragies :

Au cours de l'intervention, notre priorité est de contrôler le saignement. Ainsi, il suffit de ne pas entraver la formation du caillot pour avoir des suites simples. Il faut s'interdire les bains de bouche qui détruisent les caillots et éviter de cracher pendant 48 heures.

5- En cas d'urgence :

N'hésitez pas à prendre contact avec le cabinet au 04.78.43.50.41

Dans tout les cas, après une pose d'implant, il est obligatoire de consulter votre chirurgien dentiste une fois par an.